

Honoraires de transaction (à l'exclusion des ventes de programmes neufs et terrain en lotissement) :

Jusqu'à 40 000 €	Forfait 4 000 € *
De 40 000 à 60 000 €	Forfait 5 500 € *
De 60 001 à 80 000 €	Forfait 6 000 € *
De 80 001 € à 100 000 €	Forfait 6 500 € *
De 100 001 € à 150 000 €	7 % * TTC du prix de vente
De 150 001 € à 250 000 €	6 % * TTC du prix de vente
De 250 001 € à 500 000 €	5,5 % * TTC du prix de vente
A partir de 500 001 €	5 % * TTC du prix de vente

*Tranches non cumulatives, forfait ou % du prix de vente

Les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur

(Sauf convention contraire précisée dans le mandat). Les honoraires affichés constituent un maximum de nos honoraires.

Dans le cadre de la commercialisation de programmes neufs et lotissements :

Le barème d'honoraires applicable est celui du promoteur ou lotisseur dans ce cas les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur.
(Sauf cas contraire : le barème appliqué sera le barème de l'agence K2 IMMOBILIER ci-dessus)

Honoraires de location professionnel et commercial

Barème unique : 2 mois de loyer TTC. (Honoraires à la charge de l'acquéreur)

Honoraires de location : locaux d'habitation (soumis à la loi du 6 juillet 1989) et locaux meublés

	Bailleurs	Locataires
Honoraires d'entremise et de négociation	Forfait 50 € TTC	/
Prestations de visites de constitution du dossier de location et de rédaction du bail	4 €/ m ² TTC	4 €/ m ² TTC
Etablissement de l'état des lieux	3 €/ m ² TTC	3 €/ m ² TTC

Honoraires : Avis de valeur (estimation) :

Avec prise de mandat	Gratuit
Sans prise de mandat	Sur devis

En cas de délégation de mandat, les conditions d'honoraires applicables,
Sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 % inclus.

Informations consommateurs : L'agent commercial K2 IMMOBILIER n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux ...

K2 IMMOBILIER

TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Tel : 04.75.51.19.65 - Email : contact@k2-immobilier.fr / www.k2-immobilier.fr

SAS K2 immobilier au capital de 1000 €- RCS ROMANS N° 842 273 435 – N° TVA intracommunautaire : FR96842273435 / Carte n° CPI N°2602 2018 000 037 271 Délivrée par la CCI de la Drôme (26) - Siège Social : 32 rue Quatre alliances 26200 MONTELIMAR- APE 6831Z RCP N° 50797265N -0001 Groupama méditerranée : 24 Parc du Golf -BP 10359- 13799 Aix en Provence Cedex 3 - K2 Immobilier ne reçoit et ne détient aucun fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de ses honoraires. Sans garantie financière.

Médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS25222 - 44505 LA BAULE CEDEX ; Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>